

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 25 septembre 2018**

Objet : Révision du plan de financement pour le raccordement des collèges sur le Département de la Creuse

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq septembre à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatorze septembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Plénière, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 50

Présents : 39 (dont 6 procurations) - 129 voix

Votants : 39 Pour (129 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) – 15 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Nady BOUALY – 1 voix
Mr Michel BREUILH – (suppléant de Mr Amaud Collignon) - 1 voix
Mr Henri CERTE – (suppléant de Mr Francis Comby) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme Hélène Rome) - 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr Didier Marcellaud) – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mr Vincent JALBY – (procuration donnée à Mr Jean-Marie Bost) - 2 voix
Mr Philippe JENTY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE – (procuration donnée à Mr Michel Breuilh)- 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Alain Faucher) - 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – 1 voix
Mr Christophe PATIER – 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC - 1 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre)- 6 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – (suppléant de Mr Sylvain Gaudy) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (procuration donnée à Mr Patrick Duroux) – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Mathieu Hazouard) - 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Président Agglo Grand Guéret
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Départemental de la Corrèze
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Délégué Titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Présidente Département Creuse
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY – (et son suppléant)
Mr Didier BARDET – (et son suppléant)
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant)
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant)
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant)
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant)
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant)
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant)
Mr Philippe NAUCHE- (et son suppléant)
Mr Christian PRADAYROL - (et son suppléant)
Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant)

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Vice-Président Département Creuse
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Briance Combade
Président de la CC Creuse Grand Sud
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche

En référence à la délibération N°499 du 14 juin 2016 relative au plan de financement pour le raccordement en fibre optique des collèges du Département de la Creuse, le raccordement de 10 collèges étaient envisagé pour un coût total de 850 000 € HT.

A ce jour seuls 5 collèges vont être raccordés pour un coût total de 85 000 € HT selon le détail ci-dessous :

Nom des collèges	Communes	STATUT
Collège Claude Chabrol	Ahun	Raccordement maintenu
Collège Jean Beaufret	Auzances	Raccordement maintenu
Collège Jean Monnet	Bénévent-l'Abbaye	Raccordement annulé
Collège Marcel Bloch	Bonnat	Raccordement annulé
Collège Henri Judet	Boussac	Raccordement maintenu
Collège Jean Zay	Chambon-sur-Voueize	Raccordement maintenu
Collège Françoise Dolto	Châtelus-Malvaleix	Raccordement annulé
Collège Chenerailles	Chenerailles	Raccordement annulé
Collège Georges Nigremont	Crocq	Raccordement annulé
Collège Benjamin Bord	Dun-le-Palestel	Raccordement maintenu

Pour les raccordements annulés, des factures d'études ont été payées pour un montant total de 16 872.11 € HT soit 20 246.54 € TTC. Cette dépense n'est pas éligible FEDER et la TVA ne pourra pas être récupérée.

Il convient donc de réviser le plan de financement voté en 2016 comme suit :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
DEPARTEMENT DE LA CREUSE	42 500,00 €	50,00 %
UNION EUROPEENNE	42 500,00 €	50,00 %
TOTAL de l'opération (dépenses éligibles FEDER)	85 000.00 €	100%
NATURE DES RECETTES	MONTANT TTC	POURCENTAGE
DEPARTEMENT DE LA CREUSE (dépenses non éligibles FEDER)	20 247.00 €	100.00 %

Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- le nouveau plan de financement pour le raccordement des collèges sur le département de la Creuse tel que défini ci-dessus
- d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes
- d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à ce dossier

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

